

Compte-rendu de la réunion Enfance/Famille **Samedi 28 mars 2009**

Sibeth NDIAYE introduit la réunion, et demande à l'ensemble des participants de se présenter rapidement. Elle précise que cette rencontre a pour objet d'assurer une prise de contact. Elle confirme que nos travaux, au-delà du suivi de l'actualité, devront permettre de contribuer à la préparation de notre projet en 2011. Elle entend développer une action et une réflexion transversale avec d'autres secteurs du parti et notamment le secteur Education, tout en multipliant les échanges avec les groupes parlementaires socialistes au Sénat et à l'Assemblée nationale.

La secrétaire nationale informe la commission de la perspective d'une Convention nationale très large, consacrée à l'éducation à l'échéance du 2^{ème} trimestre 2010. Il va de soi que notre secteur sera associé à cette démarche. Elle propose enfin la confection d'un kit à l'intention des militants, à l'automne prochain sur l'ensemble des sujets de la petite enfance et de la famille ; Sibeth NDIAYE en profite pour donner la parole à Jean-Patrick GILLE, secrétaire national à la famille, et à ce titre, co-animateur de la réunion.

Jean-Patrick GILLE précise qu'il a été récemment nommé secrétaire national à la famille et qu'ainsi, il a déjà engagé un travail de rédaction de communiqués, et de prises de contact avec les groupes parlementaires, sur les questions touchant à la famille. Il énonce ensuite les questions essentielles à traiter, parmi lesquelles, la mise sous conditions de ressources des allocations familiales, la demi-part, l'autonomie des jeunes, la parentalité, la gestation pour autrui. Il souhaite par ailleurs que tous les membres de la commission puissent transmettre leur diagnostic et leurs exigences.

Plusieurs participants évoquent le bilan de la commission lorsque celle-ci fonctionnait sous l'autorité d'un délégué national, et en particulier l'importance du travail réalisé sur la question majeure du Service Public de la Petite enfance.

Cécile AKTOUF estime qu'il faut s'interroger sur un sujet essentiel : qu'est-ce qu'une politique familiale de gauche ? Elle rappelle que nous nous sommes prononcés pour une priorité donnée à un modèle collectif de garde et d'accueil de l'enfant. Elle se félicite du lien noué avec les parlementaires socialistes. Elle évoque la difficulté des enfants en situation de handicap. Elle pose, enfin, le problème de l'accueil des enfants, en cas de grève.

Christiane PRADE souligne la gravité de la situation de l'école, aujourd'hui. Elle souhaiterait que l'on puisse dénoncer la suppression des RASED.

Martine VIGNAU insiste sur la notion d'accueil de l'enfant et revient sur la diversité des styles de garde. Pour elle, il est indispensable de mener une réflexion en direction de 6/16 ans, tant sur les centres de loisirs que sur les modes de garde. En effet, la situation se dégrade pour les 6/16 ans contrairement à l'accueil des jeunes enfants. Ensuite, il est essentiel pour elle d'évoquer la notion de financement et d'engager une réflexion sur le financement des allocations familiales. Enfin, elle indique que le système actuel ne répond plus aux besoins des familles.

Stéphanie LE SQUER constate la difficulté croissante de l'accueil des jeunes enfants, quand il s'agit des familles monoparentales. Pour elle, il faut réfléchir, au-delà de la question des prestations familiales. Elle précise enfin qu'une réflexion reste à mener concernant les moyens de contrôle

(API)

Sibeth NDIAYE considère qu'il ne faut pas rentrer dans la même logique de la droite qui considère que les bénéficiaires de minima sociaux profitent du système. Pour elle, au contraire, nous devons évoquer la notion de prévention et la manière de faire face à de telles situations.

Martine VIGNAU indique que l'API ne sera plus identifiée à partir du 1^{er} juillet car le dispositif imposé par le RSA concerne toute la population, sans distinction.

Serge DECOSTER estime que le PS n'est plus à la hauteur des enjeux concernant l'école. Il faut davantage s'opposer et réagir au contenu répressif des pratiques et des discours de la droite vis à vis des adolescents, notamment. Le PS doit se doter d'une véritable réflexion sur sa jeunesse et le projet socialiste doit apporter une certaine visibilité.

Nadia EL HAJJJI indique que les parents chômeurs connaissent des difficultés accrues pour la garde des enfants. Les dispositifs existants se révèlent le plus souvent insuffisants.

Jean-Patrick GILLE indique qu'un dispositif est déjà mis en place pour tenter de satisfaire ces besoins.

Marie-Paule BARRUCHE parle des grandes disparités territoriales qu'il faut absolument réduire. Le PS doit être cohérent dans ses propositions sur la famille. Elle insiste enfin sur l'importance de l'accueil d'urgence.

Christiane PRADE et Marie-Paule BARRUCHE abordent la nécessité de respecter la diversité des modes de garde, y compris, en intégrant le développement des services à la personne.

Un camarade de Pantin, délégué fédéral de Seine St Denis observe l'augmentation du nombre de naissances. Cette progression exige une analyse approfondie du développement des métiers de l'enfance et de la petite enfance.

Sybeth NDIAYE évoque les métiers de la petite enfance que ce soit en termes de rémunération ou bien de définition de postes voire en déroulement de carrières.

Jean-Louis HAURIE rappelle le caractère extrêmement complet du texte élaboré sur le service public de la petite enfance. Il regrette que ce texte n'ait pas été mieux utilisé pendant la campagne électorale présidentielle. Sur un autre registre, il récuse l'idée de droit opposable, militant pour un service public fondé sur l'égalité et la diversité. Il réclame davantage de cohérence de notre parti, à partir des documents déjà réalisés et des travaux engagés. Il se prononce pour une politique familiale de gauche, face à la droite, et dans un contexte de forte fécondité, au regard de la situation générale de l'UE. Il mentionne enfin l'importance de la diversité des configurations familiales.

Sophie DHENAUX regrette la sévérité du regard que porte la société en général, vis à vis de la jeunesse. Elle refuse la défiance exprimée par la droite vis à vis d'elle. Elle s'inquiète de la tendance à l'œuvre, en matière de justice des mineurs. Elle considère qu'il faut, au contraire, valoriser la jeunesse, et non la stigmatiser.

Philippe LACROIX déplore un manque de réflexion de la part du parti, aujourd'hui. Il souhaite des clarifications sur des nombreux points tels que garde/accueil, petite ou première enfance. Il considère que la sémantique est importante. Il en appelle à la construction d'un discours capable de dégager des politiques publiques. Pour lui, les régions ne prennent pas la mesure de la situation dans le domaine de l'enfance, en particulier du manque de personnel.

Claire CHAUVET se demande pourquoi nous connaissons une pénurie relative de puéricultrices.

Jean-Louis HAURIE explique ce défaut de personnel, en matière de petite enfance, pour des raisons d'offre, de formation insuffisante et d'absence de perspectives de carrières, ce qui entraîne d'ailleurs des départs nombreux en cours d'emploi.

2 camarades de Paris soulignent une certaine carence dans les crèches de la Ville de Paris, assortie d'une difficulté à recruter des candidats de bon niveau.

Plusieurs participants demandent une vraie doctrine pour insister ensuite sur l'essentiel, c'est à dire le développement du potentiel des enfants, des jeunes et des parents.

Cécile AKTOUF indique à son tour, son refus de la notion de droit opposable et son combat pour le service public.

Jean-Louis HAURIE combat la notion de droit opposable au nom de la défense et de la promotion d'un service public garant de l'égalité, de l'efficacité, de la durabilité, et de la diversité. Il ajoute que le droit opposable renvoie à une judiciarisation dangereuse.

Jean-Patrick GILLE confirme qu'il faut sortir de ce piège, piège pour les parents mais aussi pour les élus locaux.

Quelques intervenants relèvent que l'école, dès la petite enfance, constitue un facteur essentiel de socialisation de l'enfant.

Stéphanie LE SQUER attaque, à son tour, la notion de droit opposable qui renvoie de surcroît à un désengagement de l'Etat sur les collectivités territoriales.

Sibeth NDIAYE considère que la notion de droit opposable conduit à une démarche individualiste.

Plusieurs participants dont Marie-Pierre BARRUCHE rappellent que l'école fait souvent peur aux parents et qu'il est donc très difficile de les associer, en particulier dans les quartiers délaissés. Il y a là une source supplémentaire d'échec scolaire.

Laurence DELVINCOURT note que la politique de prévention est en panne et qu'en 2012, nous risquons d'hériter d'une situation très délabrée. Il y a crise chez les éducateurs, les psychologues, dans le domaine de la justice. Elle évoque, par ailleurs, le développement de micro-crèches qui risquent cependant d'entraîner de grosses disparités.

Serge DECOSTER souligne l'inflation des situations familiales difficiles voire lourdes.

Martine VIGNAU met en garde contre les dérives potentielles des mini-crèches. Elle préfère se référer aux crèches d'entreprise gérées en partenariat avec des intercommunalités.

Jean-Patrick GILLE confirme que certains parents ont peur de l'école. Plus globalement, il pose la question de l'autorité organisatrice-agglomération, département, Etat – pour quel contenu-éducation-accueil ? Il propose que nous nous emparions de la question de la pauvreté de plus d'1,5 million d'enfants.

Marie-Pierre BARRUCHE estime qu'il faut d'abord parler de l'épanouissement de l'enfant avant d'aborder la question de la pauvreté. Il faut remédier à la pauvreté mais en évitant de stigmatiser.

Stéphanie LE SQUER souligne le manque de courage du PS. Il faut aussi évoquer les enfants pauvres.

Une camarade des Landes regrette l'absence de combativité du parti vis à vis de la Loi Bachelot.

Sibeth NDIAYE précise que le Secrétariat national a pris nettement position contre cette loi, en dépit du piège dans lequel certains élus sont tombés, ayant accepté dans certains cas, les suppressions de postes à l'hôpital public pour éviter des budgets déséquilibrés.

Cécile AKTOUF souhaite une grande vigilance collective vis à vis des futures PLF et PLFSS. Nous devons aller vers une politique familiale de gauche et par exemple avancer sur la question de la mise sous condition de ressources. Elle propose enfin l'avènement de groupes de travail au sein de la commission.

Une camarade de Boulogne-Billancourt demande des précisions sur la question du congé parental. Elle évoque un rendez-vous participatif organisé récemment sur cette question dans les Hauts de Seine.

Philippe LACROIX précise qu'à Nanterre l'accueil pour tous les enfants est prévu, moyennant une allocation municipale différenciée.

Stéphanie LE SQUER parle d'une innovation, en termes de garde d'enfants, à Lanester.

Claire CHAUVET pense qu'il faut favoriser les crèches car il existe de très bonnes assistantes maternelles.

Florianna KUDRNOVA-CAVADORE souhaite une meilleure définition de nos objectifs en matière de politique de l'enfance. Elle insiste sur la diversité des situations selon les territoires.

Jean-Louis HAURIE considère qu'il nous faut, avant tout, préciser quelques axes, comme l'égalité homme/femme. Il rappelle que la petite enfance représente un moment crucial pour l'enfant, et que la sociabilisation de l'enfant et des parents constitue une priorité absolue. Nous devons aussi apporter une réponse à la question des enfants pauvres.

Jean-Patrick GILLE estime qu'il nous faut partir du SPPE. Il énonce quelques priorités de réflexion et d'action : la parentalité, avec notamment les PLL socialistes sur le congé parental et le congé de maternité ; le financement des allocations familiales, plus toutes les questions qui jalonnent l'actualité (adoption GPA).

Il rappelle l'importance de la Convention de mai 2010 sur l'Education, pour notre réflexion et notre capacité à sensibiliser le parti. Enfin, il souhaite que des contacts puissent être noués avec l'ADF, l'ARF, la CNAF, etc...

Il faut trouver un équilibre entre actualité et prospective, et ne pas hésiter, à solliciter des contacts parmi les partis socialistes européens.

Sibeth NDIAYE souhaite adresser le document SPPE à tous les membres de la commission enfance/famille, ainsi que les propositions de loi socialistes sur ces sujets. Elle suggère une nouvelle réunion avant la fin du printemps.